

MAIRIE DE  
SANSSAC L'ÉGLISE  
43.2.12.233.

**DÉLIBÉRATION 2023-7**  
du conseil municipal  
sur le compte administratif

Nombre de membres en exercice 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
Votes pour : 13  
Votes contre : 0  
Abstention : 0

Séance du 24 février 2023

A la demande de Monsieur le maire, Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/ DGS a présenté au conseil municipal afin qu'il puisse délibérer, le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur BERAUD Jean-Yves maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE COMMUNE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00	59 831.30	117 301.43		117 301.43	59 831.30
Opérations de l'exercice	647 259.30	878 322.05	245 017.43	840 282.18	892 276.73	1 718 604.23
<b>TOTAUX</b>	<b>647 259.30</b>	<b>938 153.35</b>	<b>362 318.86</b>	<b>840 282.18</b>	<b>1 009 578.16</b>	<b>1 778 435.53</b>
Résultats de clôture	0.00	290 894.05	0.00	477 963.32	0.00	768 857.37
Restes à réaliser	0.00		449 550.06	9 954.92	449 550.06	9 954.92
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>647 259.30</b>	<b>938 153.35</b>	<b>811 868.92</b>	<b>850 237.10</b>	<b>1 459 128.22</b>	<b>1 788 390.45</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0.00</b>	<b>290 894.05</b>	<b>0.00</b>	<b>38 368.18</b>	<b>0.00</b>	<b>329 262.23</b>

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4° le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 290 894,05 euros

5° le résultat de la section d'investissement s'élève à 38 368,18 euros

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme, le maire  
BERAUD Jean-Yves



AR Prefecture

043-214302333-20230224-2023\_7-DE  
Reçu le 28/02/2023